

COMMISSION chargée d'examiner la proposition
de loi, adoptée par la Chambre des Députés,
tendant à modifier le paragraphe 2 de l'arti-
cle 165 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organi-
sation municipale. (N° 88, session 1889.) (14)

Nommée le 5 avril 1889.

MM.

- 1^{er} BUREAU : EMILE LENOEL.
2^e — SEBLINÉ.
3^e — A. HUGUET: *Président*
4^e — CLAEYS.
5^e — ALLÈGRE.
6^e — ISAAC. *Secrétaire et Rapporteur*
7^e — LESUEUR.
8^e — JOSEPH CABANES.
9^e — PAZAT *145*



La séance s'ouvre à un heure un quart, sur
la présidence de M. Huguel
M. Baac secrétaire

Ordonnance selon pour la modification del'art. 169 de
la loi municipale

M. Huguel, au nom de se bureau, dit qu'il
a été favorable à la proposition

M. Alligre a été nommé dans son bureau
sans discussion

M. Baac a été favorable à la proposition, qui a obtenu
un acte de l'enthousiasme utile

M. Lenoël a été nommé après avoir exprimé un
avis favorable à la proposition

M. Lesueur a été également favorable.

M. Cabane a été nommé comme favorable

M. Cazat, nommé par le 2^e bureau, s'est déclaré
favorable

M. Séblin, au nom de son bureau, dit qu'il a été désigné
sans discussion, mais qu'il est favorable - La commission a copié la
proposition

M. Baac est désigné comme rapporteur

La séance est levée à deux heures

Le Président

Le Secrétaire

Huguel

Baac